

44220

GÉNÉALOGIE

DE LA FAMILLE

LE PRESTRE DE VAUBAN

ARMES : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois trèfles du même et d'un croissant d'argent mis en chef. L'écu surmonté d'une couronne de comte et posé sur deux bâtons de maréchal de France.*

Le nom de VAUBAN, rendu célèbre par un enfant de l'Auxois qui l'a fait synonyme de génie, vaillance, patriotisme, dévouement et loyauté, est inscrit en lettres immortelles sur les bastions et les remparts de toutes nos villes maritimes et militaires. Ce nom, d'ailleurs, a toujours été noblement porté et dignement soutenu. Depuis le xv^e siècle jusqu'à nos jours, on compte, dans cette famille, trois gentilshommes tenant fiefs compris dans le ban de Nivernais, cinq capitaines d'infanterie, un major de la citadelle de Lille, trois colonels ou lieutenants-colonels, un brigadier des armées du roi, un général de brigade, trois lieutenants-généraux et un ma-

Document



0000005536658

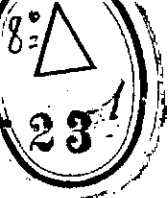
réchal de France, parmi lesquels un chevalier de Malte, quatre chevaliers et trois grands-croix de Saint-Louis, un chevalier de l'ordre du Saint-Esprit et un grand-officier de la Légion d'honneur. Ces officiers, la plupart ingénieurs distingués, ont été presque tous blessés devant l'ennemi et plusieurs tués sur la brèche.

Cette noble race, qui avait plus de vertus que de richesses, a été reconnue, en 1642, d'ancienne extraction, c'est-à-dire, d'origine chevaleresque. L'enquête, qui eut lieu à cet époque, constate que ses titres avaient été anéantis par l'incendie qui dévora la maison de Vauban, en 1592, pendant les troubles de la Ligue. Cet événement se trouve rappelé dans des lettres patentes du mois de mars 1667, signées de la main de Louis XIV, scellées du grand sceau de l'Etat et vérifiées à la cour des Aides le 10 octobre 1670.

Ces lettres portent en substance que le « Roi maintient, « conserve et confirme dans le titre et la qualité de nobles « Sébastien Le Prestre, écuyer, sieur de Vauban et d'Epiri, « l'un de ses ingénieurs et capitaine au régiment de Picardie, « ainsi que Jacques, Paul et Pierre Le Prestre, ses oncle « et cousins germains, comme leur étant acquis par le droit « de leur naissance, étant d'une ancienne noblesse et leurs « prédécesseurs ayant toujours vécu noblement et été em- « ployés dans les armées ;

« Qu'ils sont dispensés d'en rapporter les titres et rensei- « gnements, attendu le pillage et brûlement de leurs maisons « durant les guerres civiles de la religion ; que, dès lors, eux « et leurs enfants nés et à naître en loyal mariage jouiront « du titre de noblesse avec tous les privilèges qui y sont at- « tachés, comme en ont joui leurs prédécesseurs et en jouis- « sent les autres nobles du royaume, sans que, par raison « de ce, ils soient tenus de payer aucunes finances.

« Ces lettres sont accordées aux sus-nommés tant en « considération de ce que la noblesse de leurs ancêtres est



GÉNÉALOGIE

DE LA FAMILLE

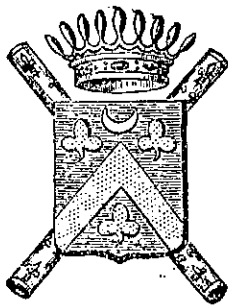
LE PRESTRE DE VAUBAN

Par M. Léon-Paul DESVOYES,

Membre correspondant de la Société des Sciences historiques et naturelles
de Semur (Côte-d'Or),
et de la Société française de Numismatique et d'Archéologie.



(Extrait du Bulletin de la Société des Sciences historiques
et naturelles de Semur. — Année 1872.)



SEMUR

IMPRIMERIE ET LIBRAIRIE VERDOT

1873.

« notoire, connue et établie, que de leurs services personnels. »

La famille Le Prestre, originaire du Nivernais, appartient particulièrement au Morvand d'où elle s'est répandue, par suite d'alliances ou de fonctions, en Auxois, en Maconnais, en Bresse et en Franche-Comté. Elle remonte par une filiation suivie à Jean Le Prestre qui commence cette généalogie (1).

PREMIER DEGRÉ.

JEAN LE PRESTRE est qualifié chevalier dans un traité qu'il fait, en 1357, avec noble Guillaume de Volpillière, traité dans lequel ses deux fils sont nommés :

- 1° PIERRE LE PRESTRE, qui suit;
- 2° ROBERT LE PRESTRE;

(1) Ce travail essentiellement historique a été établi sur des documents qui n'ont jamais été contestés. Mais comme il nous serait difficile de citer tous les auteurs qui se sont occupés de notre illustre compatriote et de sa famille, nous n'indiquerons que les sources les plus importantes parmi celles auxquelles nous avons puisé : *Preuves de noblesse dressées en 1705 pour la réception du maréchal de Vauban dans l'ordre du Saint-Esprit, et une généalogie*, dressée en 1740, par M. de Clairembault, généalogiste des ordres (pièces conservées au cabinet des titres à la bibliothèque nationale); *Etats de services militaires délivrés par le ministère de la guerre*; *Actes d'état civil tant anciens que modernes*; *Histoire des grands officiers de la Couronne*, par le P. Anselme, t. VII, p. 654; *le Mercure de France*, avril et mai 1731, p. 810 et 1183; *Dictionnaire historique de Moréri*, t. VIII, p. 559; *Dictionnaire des Gaules*, par Expilly, t. I, p. 622; *Dictionnaire de la noblesse*, par La Chesnaye des Bois, t. XII, p. 744; *Généalogies de Bourgogne*, par Boullémier, t. II, manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal; *La chronologie historique militaire* de Pinard; *Histoire du régiment du roi*, par M. Rousselle; *Le Morvand*, par M. l'abbé Baudiau; *Avallon et l'Avallonnais*, par M. Ernest Petit; *la noblesse aux Etats de Bourgogne*, par MM. Beaume et d'Arbaumont; *Galerie Bourguignonne*, par Ch. Muteau et Joseph Garnier; les ouvrages biographiques de Feller, Michaud, Firmin Didot et autres.

DEUXIÈME DEGRÉ.

PIERRE LE PRESTRE, qualifié damoiseau, s'établit à Bré-songes en Nivernais. Il eut également deux fils :

- 1° JEAN LE PRESTRE, II^e du nom, qui suit;
- 2° PIERRE LE PRESTRE, émancipé en 1388.

TROISIÈME DEGRÉ.

JEAN LE PRESTRE, II^e du nom, écuyer, fit son testament le 31 mai 1426 en faveur de ses quatre enfants qu'il nomme :

- 1° ETIENNE LE PRESTRE, qui suit;
- 2° PIERRE LE PRESTRE, marié à Anne Dauphine;
- 3° Autre PIERRE LE PRESTRE, religieux;
- 4° ANNE LE PRESTRE.

QUATRIÈME DEGRÉ.

ETIENNE LE PRESTRE, écuyer, renonça, le 8 juillet 1441, à un appel qu'il avait fait au parlement. Cet acte fut consenti par PHILIPPOTTE TENISSOT, son épouse, de laquelle il eut un fils, JEAN, III^e du nom, qui suit.

CINQUIÈME DEGRÉ.

JEAN LE PRESTRE, III^e du nom, écuyer, fit un acte de foi et hommage le 3 septembre 1491. Il avait épousé, à Moulin-Engilbert, le 26 janvier 1459, JEANNE DE FAYE qui le rendit père de :

- 1° THIBAUT LE PRESTRE, qui suit;
- 2° JACQUES LE PRESTRE, mort sans postérité;
- 3° ANNE LE PRESTRE, mariée à *Jean Thizac*.

SIXIÈME DEGRÉ.

THIBAUT ou THIÉBAULD LE PRESTRE, écuyer, consentit, avec ses frère et sœur, en 1505, une vente de biens provenant de

la succession de leur père. Il fit son testament à Nevers, le 11 août 1513, et fonda, par cet acte, une messe perpétuelle dans l'église de Bazoches pour le repos de l'âme de dame *Jeanne de Faye*, sa mère, et de ses prédécesseurs. Il avait épousé HÉLIETTE DE FRASNAY (1) qui se remaria à *Pierre de Damvord*, écuyer.

Thibault Le Prestre en eut trois fils :

- 1° EMERY LE PRESTRE, qui suit;
- 2° JEAN LE PRESTRE, docteur en Sorbonne, grand-vicaire et archiprêtre de Chalon en Champagne où il fut inhumé;
- 3° JACQUES LE PRESTRE, mort sans postérité.

SEPTIÈME-DEGRÉ.

EMERY LE PRESTRE, écuyer, seigneur de Champignolle et de Vauban, chatelain de Bazoches, transigea, le 20 mars 1518, avec sa mère, alors remariée, au sujet de la succession de Thibault, son père. Il acquit, en 1555, la maison seigneuriale de Champignolle (2) de Charles de Champignolle qui, la même année, lui vendit également la terre de Vauban (3). Peu après il se rendit encore acquéreur d'un droit d'usage dans les bois de Brugny (4) et ne vivait plus en 1571. Il avait épousé FRANÇOISE DE VESLE, fille de *Léonard de Vesle* et de *Jacqueline Foulé*, qui était remariée, en 1591, à *Albert de Mariglier*. Ses enfants furent :

(1) FRANAY OU FRASNAY, famille de l'Autunois, admise aux Etats de Bourgogne en 1575, qui remonte au XIV^e siècle. Plusieurs de ses membres ont servi dans les armées.

ARMES : d'azur, à trois pals d'argent.

(2) CHAMPIGNOLLE (haut et bas), hameau considérable de la commune de Bazoches (Nièvre), qui formait autrefois deux fiefs.

(3) VAUBAN, dépendance de la même commune. Ces fiefs relevaient du comté de Chastellux.

(4) BRUGNY, hameau de la commune d'Empury (Nièvre).

- 1° JACQUES LE PRESTRE, qui suit;
- 2° HUGUES LE PRESTRE, qui vivait en 1591.

HUITIÈME DEGRÉ.

JACQUES LE PRESTRE, écuyer, sieur de Champignolle et de Vauban, chatelain de Bazoches, servit, en 1595, avec la noblesse du Nivernais, sous les ordres de François de Bourbon, prince de Conti. Il rendit hommage de sa terre de Vauban, le 20 novembre 1617, à Charles de Gonzague, duc de Nevers. Il contracta deux alliances : 1° par contrat du 16 juin 1571, passé par devant Taboureau, notaire et tabellion en la ville et gouvernement de La Rochelle, avec demoiselle CHARLOTTE ARNAUD, fille de *Claude Arnaud*, conseiller de Jeanne d'Albret, reine de Navarre; et 2° par contrat du 29 octobre 1591, avec demoiselle FRANÇOISE DE LA PERRIÈRE (1), qui lui apporta en dot une autre partie de Champignolle. Cette dame était fille de *Gabriel de La Perrière*, écuyer, seigneur de Billy (2) et de Dumphlun (3), et de

(1) LA PERRIÈRE, famille noble, originaire du Châtillonnais où elle possédait les seigneuries de Bissey-la-Pierre, Bâlot et Corpoyer-la-Châpelle, aujourd'hui du canton de Flavigny; — elle s'établit au xvi^e siècle dans le bailliage d'Avallon où Gabriel de La Perrière devint seigneur de Bazoches par son alliance avec Charlotte de Montmorillon. Louis de La Perrière, son fils, qui était le frère et non le père de François de La Perrière, comme quelques-uns l'ont écrit, n'a eu qu'une fille, Louise, mariée à Louis de Viesvre de Launay. La maison de La Perrière a été admise aux États de Bourgogne en 1566 et maintenue dans sa noblesse sur titres remontant au xv^e siècle.

ARMES : *d'azur, à deux moutons affrontés d'argent, soutenant entre leurs pattes de devant un soleil d'or et posés sur une terrasse de sinople.*

(2) BILLY-CHEVANNES, commune du canton de Saint-Benin-d'Azy (Nièvre).

(3) DUMPHLUN, hameau de la commune de Billy-Chevannes.

Charlotte de Montmorillon, dame de Bazoches (1), du Mont-de-Marigny et du Bouchet (2), fille elle-même de *Saladin de Montmorillon*, sire de Bellecagne, et de *Charlotte de Chastellux*, dame de Bazoches et du Bouchet.

Emery Le Prestre, mort à l'âge de 96 ans, avait fait, le 23 janvier 1631, le partage de ses biens entre ses enfants dont les noms suivent :

Du premier lit :

- 1° PAUL LE PRESTRE, qui suit;
- 2° JEANNE LE PRESTRE, morte sans postérité.

Du second lit :

- 3° URBAIN LE PRESTRE, qui a formé la seconde branche rapportée ci-après;
- 4° JACQUES LE PRESTRE, dit le *jeune*, marié, le 19 juillet 1626, à FRANÇOISE SAUVAGE, fille de *Louis Sauvage*, seigneur de Montbaron, et d'*Edmée de Lanvaux*, de laquelle il eut deux filles :

a MADELEINE LE PRESTRE, décédée sans alliance;

b LOUISE LE PRESTRE, dame en partie de Montbaron, femme d'EDME DE LA COURCELLE, seigneur de Bailly et de Percey, aide-major général de l'armée d'Italie, dont elle a eu des enfants;

- 5° GABRIEL LE PRESTRE, officier au régiment de Rambores, tué à la bataille d'Audencourt;
- 6° MADELEINE LE PRESTRE, mariée à *Jacques Millercau*, notaire royal à Lormes;
- 7° CLAUDE LE PRESTRE, femme de *Pierre de Laubert*;
- 8° NICOLE LE PRESTRE.

NEUVIÈME DEGRÉ.

PAUL LE PRESTRE, 1^{er} du nom, écuyer, seigneur de Vauban, bailli de Lormes, rendit foi et hommage au roi, pour

(1) BAZOCHES-EN-MORVAND, commune du canton de Lormes (Nièvre).

(2) LE BOUCHET, hameau de la commune de Nuars (Nièvre).

son fief de Vauban, le 12 août 1633, devant les trésoriers de France en Bourgogne. Il avait épousé, par contrat du 3 novembre 1624, passé devant Me Connétable, notaire royal héréditaire au bailliage de Lormes, demoiselle **URBAINE DE ROMIER** ou **ROUMIER**, fille de *Sébastien de Romier*, écuyer, seigneur de Cours (1), et de *Jeanne de Reynaud*. Cette dame était veuve de *Claude d'Osnay*, baron d'Epiry, dont la fille épousa le maréchal de Vauban. Paul Le Prestre est mort, en 1635, au bourg de la Rathière, près Rethel, au retour de la campagne faite par l'arrière-ban de Nivernais. Ses enfants furent :

- 1° **PAUL LE PRESTRE**, II^e du nom, qui suit;
- 2° **PIERRE LE PRESTRE**, seigneur d'Estevaux (2) en partie et de Montarmin (3), capitaine de cavalerie au régiment de la reine, marié, par contrat du 5 décembre 1661, à **FRANÇOISE DU CREST** (4), dame de Montarmin, fille de *Charles du Crest*, sieur de Poñay et de Chigy, et de *Jeanne de Mércins*, dame de Montarmin et d'Estevaux. De cette alliance sont nés :

- a **JEAN LE PRESTRE**, capitaine de grenadiers au régiment de Beaujolais, qui resta sur un champ de bataille;
- b **RENÉ LE PRESTRE**, mort au même régiment;
- c **FRANÇOISE LE PRESTRE**, mariée, en 1648, à **JACQUES DES JOURS** (5), comte de Mazilles (6), auquel elle porta en dot le

(1) **COURS**, commune du canton de Cosne (Nièvre).

(2) **ESTEVAUX**, fief avec château et chapelle, commune de Poi (Nièvre).

(3) **MONTARMIN**, dépendance de la commune de Luzy (Nièvre).

(4) **DU CREST**, famille originaire d'Autun et anoblie en 1433, selon les uns, ou venue de Savoie à la suite de Charlotte de Savoie, femme de Louis XII, selon les autres. Elle fut admise aux Etats de Bourgogne en 1590 et maintenue en 1669, 1698 et 1700.

ARMES : d'azur, à trois bandes d'or; au chef d'argent chargé d'un lion issant de sable, armé et lampassé de gueules.

(5) **DES JOURS** : d'or, au lion d'azur; au chef échiqueté d'azur et d'or de trois traits.

(6) **MAZILLES**, fief avec château érigé en comté par Louis XV, commune de Luzy (Nièvre). C'est dans ce manoir que serait né, en 496, saint Germain, évêque d'Auxerre.

fief de Montarmin qui est demeuré dans cette famille jusqu'à la fin du siècle dernier ;

3^o ANTOINETTE LE PRESTRE, décédée sans alliance.

DIXIÈME DEGRÉ.

PAUL LE PRESTRE, II^e du nom, chevalier, seigneur de Vauban, de Champignolle, le Mérissard, etc, partagea avec ses frère et sœur, le 25 octobre 1656, et rendit hommage de ses terres le 30 juin 1672. Il servit avec distinction et fut nommé par le roi major de la citadelle de Lille en 1650. Il avait épousé, par contrat du 15 mai de cette même année, passé devant M^e Trubert, notaire royal au bailliage de Saint-Pierre-le-Moustiers, en Nivernais, demoiselle ANNE DE GUESDIN, fille de feu *Charles de Guesdin*, écuyer, seigneur de la Montagne, et de dame *Jeanné Poithenot*, dont il eut six enfants :

- 1^o PAUL LE PRESTRE DE VAUBAN, ingénieur, capitaine au régiment de Champagne, tué au siège d'Aire en 1676 ;
- 2^o ANTOINE LE PRESTRE DE VAUBAN, qui continue la descendance ;
- 3^o LOUIS LE PRESTRE DE VAUBAN, abbé commandataire de Belleville et de Brantôme, qui fit foi et hommage du fief et prieuré de Cesseins-en-Dombes, le 30 août 1704, à Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, prince des Dombes (1) ; il est mort le 13 mai 1717 ;
- 4^o EDMÉ LE PRESTRE DE VAUBAN, ingénieur, capitaine au régiment de Navarre, tué sur la brèche au siège de Cambrai, en 1677 ;
- 5^o LOUISE LE PRESTRE DE VAUBAN, mariée dans la chapelle de Vauban, en 1680, à *Marie-Joseph de Verdigny*, seigneur d'Assars ;
- 6^o MARIE LE PRESTRE DE VAUBAN, religieuse ursuline à Auxerre.

(1) Archives de la Côte-d'Or. B. 10466, f^o 52. — B. 10469, f^o 52

ANTOINE LE PRESTRE, chevalier, comte de VAUBAN, connu sous le nom de *Du Puy-Vauban*, entra fort jeune au service. D'abord lieutenant de cavalerie, le 3 mars 1672, il fit toute la campagne de Hollande dans l'armée du maréchal de Turenne; puis il passa, en 1673, dans le régiment de Normandie et fut reçu ingénieur cette même année. Il assista en cette qualité à la conquête de la Franche-Comté et fut blessé d'un coup de feu au siège de Besançon, qui se rendit au roi le 15 mai 1674. Il se trouva à tous les sièges dont son oncle, l'illustre Vauban, eut la direction, et l'accompagna dans la visite des places fortes du royaume. Antoine de Vauban fut blessé d'un coup de fusil à la main au siège de Courtray qui se livra au maréchal d'Humières le 6 novembre 1683, et prit part, en 1688, au siège et à la prise de Philisbourg, de Mannheim et de Franckendal; fut fait brigadier le 30 mars 1693 et se trouva à la bataille de Nerwinde et au siège de Charleroy cette même année. Nommé commandeur de Saint-Louis le 12 mars 1694, il servit, en 1697, au siège d'Ath où il fut blessé. Fait maréchal de camp le 29 janvier 1702, il fit la campagne d'Allemagne sous M. de Blainville, et l'année suivante, le 6 septembre, il entra à Brisach, qui venait de capituler, à la suite du duc de Bourgogne et des maréchaux de Tallard et de Vauban; le 15 novembre suivant, il combattait à Spire et le 16 il assistait à la prise de Landau. Il fut pourvu du gouvernement de Béthune, en Artois, le 17 septembre 1704 et nommé lieutenant-général des armées du roi le 26 octobre suivant. En 1708, il entra dans Lille assiégé par les armées alliées et prit une part active à la belle défense de cette place, qui ne se rendit qu'après un siège de quatre mois. Attaqué lui-même, en 1710, dans Béthune, place médiocre et mal munie, il en soutint le siège avec une faible garnison et obtint, le 29 août, après quarante-deux jours de tranchées ouvertes, une capitulation honorable. Il fut chargé,

en 1714, sous les ordres du maréchal de Berwick, de la direction en chef du siège de Barcelone dont la prise d'assaut, après un blocus de onze mois et soixante et un jours de tranchées ouvertes, acheva de rendre la paix à l'Espagne. Le 10 août 1715, le roi lui donna la grand'croix de Saint-Louis qu'il était autorisé de porter depuis le 16 décembre 1710, en attendant une place vacante. Enfin, pour reconnaître ses 52 années de services pendant lesquelles il s'est trouvé à 44 sièges et reçut 16 blessures, Louis XV, par lettres patentes du mois d'août 1725, érigea en comté, sous le nom de Vauban (1), ses terres de Saint-Sernin et de Boyer (2), en Mâconnais. Antoine Le Prestre de Vauban en fit reprise de fief le 7 juillet 1727 (3). Il avait vendu, en 1684, le fief paternel de Vauban à Sébastien Le Prestre qui l'unit à sa seigneurie de Bazoches, comme on le verra plus loin. Le comte Antoine de Vauban passa les derniers jours de sa vie à Bêthune, où il est mort le 10 avril 1731.

Il fut inhumé, avec une grande pompe et par un privilège particulier, dans l'église des capucins de cette ville; où on lui éleva un mausolée portant cette inscription gravée sur une table de marbre blanc surmontée de ses armes :

CY GIT

HAUT ET PUISSANT SEIGNEUR, MESSIRE ANTOINE LE PRESTRE
DE VAUBAN, LIEUTENANT GÉNÉRAL DES ARMÉES DU ROI,
GRAND' CROIX DE L'ORDRE ROYAL ET MILITAIRE DE SAINT-LOUIS,
INGÉNIEUR GÉNÉRAL,

(1) VAUBAN, anciennement Saint-Sernin, commune du canton de la Clayette, arrondissement de Charolles (Saône-et-Loire).

(2) BOYER, commune de Saône-et-Loire. Cette terre fut acquise, le 3 mars 1717, de Henri de Saint-Germain d'Apchon, par messire Antoine Le Prestre de Vauban et dame Anne Henriette de Busseul qui en firent reprise de fief et dénombrement le 30 avril 1720. (Archives de la Côte-d'Or, B. 40954. Mâconnais, 45, C. 61.)

(3) Archives de la Côte-d'Or, B. 40974. Mâconnais, 6, 47.

DIRECTEUR DES FORTIFICATIONS DES PLACES D'ARTOIS,
GOUVERNEUR DES VILLE ET CHATEAU DE BÉTHUNE,
DIGNE NEVEU, DIGNE DISCIPLE DU MARÉCHAL DE VAUBAN!
ÉLEVÉ SUCCESSIVEMENT A TOUS LES GRADES MILITAIRES,
TOUJOURS MÉRITÉS, TOUJOURS REMPLIS AVEC DISTINCTION.
D'UN GÉNIE SUPÉRIEUR POUR LES FORTIFICATIONS, L'ATTAQUE ET LA
DÉFENSE DES PLACES,
MODÈLE DES INGÉNIEURS DANS LA DÉFENSE DE BÉTHUNE.
PROMPT, EXACT ET INTRÉPIDE QUAND IL A OBÉI,
VIGILANT, PLEIN DE RESSOURCES ET DE FERMETÉ QUAND IL A COMMANDÉ.
COURTISAN SEULEMENT PAR SES SERVICES.
CITOYEN DANS TOUTES SES VUES :
UTILE A LA PATRIE DANS SES EMPLOIS,
UTILE AUX PARTICULIERS DANS LA VIE PRIVÉE,
TOUJOURS ESTIMÉ, TOUJOURS AIMÉ,
ET TOUJOURS D'AUTANT PLUS QU'IL ÉTAIT VU DE PLUS PRÈS.
IL MOURUT PLEIN DE JOURS ET D'HONNEURS, EN HOMME QUI N'AVAIT
JAMAIS CRAINT QUE DIEU, PLEIN DE RÉSIGNATION A SES ORDRES
ET DE CONFIANCE EN SA BONTÉ, LE 10 AVRIL L'AN DE
GRACE 1731, ET DE SON ÂGE LE SOIXANTE-
DIX-SEPTIÈME.

Le comte de Vauban avait épousé, par contrat des 25 et 26 février 1699, passé devant Me Langlois et son confrère, notaires au Chatelet de Paris, demoiselle ANNE-HENRIETTE DE BUSSEUL (1) dame de Saint-Sernin et de la Bastie, fille de *François de Busseul*, chevalier, comte de Saint-Sernin et de *Marie-Anne de Cours*, qui fit, le 5 mai 1754, son testament olographe, lequel fut ouvert le 27 mars de l'année suivante. Il en eut :

1° JACQUES-PHILIPPE-SÉBASTIEN LE PRESTRE, chevalier, comte de VAUBAN, marquis de Magny, seigneur de

(1) BUSSEUL, riche maison qui a possédé de nombreuses terres en Charolais, son pays d'origine, ainsi que dans le Mâconnais. Elle remonte à Artaud, seigneur de Busseul, signataire, en 1120, d'une chartre pour Cluny où il fut inhumé, et fut admise aux États de Bourgogne en 1417.

ARMES : fascé d'or et de sable de six pièces.

Boyer (1), de Busséul, de Moulin-sur-l'Arconce, de Poisson (2), la Bastie (3) et d'Essertine (4), né en 1696. Il parcourut, comme son père, une belle carrière militaire.

Voici ses états de services : lieutenant réformé au régiment du roi, le 13 avril 1717 ; lieutenant en second, le 22 février 1718 ; lieutenant, le 25 avril 1719 ; commissionné capitaine, le 2 octobre 1722 ; fut pourvu, le 9 novembre 1723, d'une compagnie qu'il commanda au camp de la Moselle en 1727 ; guidon de la compagnie des gendarmes d'Orléans avec rang de lieutenant colonel, le 3 février 1730 ; sert au siège de Kehl en 1733 ; eut l'enseigne de la compagnie des gendarmes de Flandre, le 1^{er} janvier 1734 ; se trouva à l'attaque des lignes d'Etlingen et au siège de Philisbourg ; obtint, le 25 novembre suivant, une commission avec rang de mestre de camp de cavalerie ; prit part, en 1735, à l'affaire de Clausen ; sous-lieutenant des chevaux-légers de la reine, le 21 février 1740 ; marcha, au mois d'août 1741, avec les gendarmes en Westphalie ; passa, au mois d'août 1742, sur les frontières de Bohême et de Bavière, sous les ordres du maréchal de Maillebois ; rentra en France, en janvier 1743, avec la gendarmerie et alla rejoindre, au mois de juillet, l'armée du Rhin commandée par le maréchal de Noailles ; assista, en 1741, à la reprise de Wissembourg et des lignes de la Loutre ; fut fait brigadier le 13 août ; employé à l'armée de Flandre en 1745, 46 et 47 ; se trouva à la bataille de Fontenoy, aux sièges des villes et citadelles de Tournay, Audenarde, Dendermonde et Ath, en 1745 ; à la bataille de Rocoux, en 1746, et à celle de Laufeld, en 1747. Il fut fait maréchal de camp, le 1^{er} janvier 1748, et employé à l'armée des Pays-Bas depuis le 1^{er} mai

(1) BOYER, commune de Saône-et-Loire. Cette terre fut acquise le 4 mars 1720, de Melchior Georges de Champier, comte de Chigy, par messire Antoine Le Prêtre de Vauban qui en reprit de fief le 30 avril suivant. (Archives de la Côte-d'Or, B. 10954. Mâconnais).

(2) BUSSEUL, MOULIN-SUR-ARCONCE, où M. de Vauban avait un château, et POISSON, anciens fiefs du Charollais, commune de Paray-le-Monial (Saône-et-Loire).

(3) LA BASTIE, commune de Leynes (Saône-et-Loire).

(4) ESSERTINE, commune de Ligny, canton de Semur-en-Brionnais (Saône-et-Loire).

jusqu'au 15 juin. Dans la campagne de 1757, il s'est trouvé à la bataille d'Hastenbeck, à la conquête du Landgraviat de Hesse et de l'électorat de Hanovre. De retour en France, il a été nommé lieutenant-général des armées du roi, le 1^{er} mai 1758.

Jacques-Philippe-Sébastien Le Prestre, comte de Vauban, est mort sans enfant, le 14 juin 1760, âgé de 64 ans. Il avait épousé, par contrat du 17 mars 1733, reçu Decagne, notaire à la Clayette (1), demoiselle ANNE-JOSEPH DE LA QUEILLE DE CHATEAUGAY (2), fille d'Anne-Gilbert de la Queille, chevalier, marquis de Chateaugay, gouverneur de Bourbon-Lancy, premier lieutenant-général du duché de Bourgogne, et de Marie-Joséphine d'Amanzé. Cette dame est décédée au château de Vauban, en Mâconnais, le 19 avril 1776;

2^o LOUIS-GABRIEL LE PRESTRE DE VAUBAN, qui suit;-

3^o PERRETTE LE PRESTRE DE VAUBAN, qui prit le voile à Port-Royal, sous le nom de *sœur Sainte-Vatérie*, le 7 mai 1722;

4^o JEANNE-LOUISE LE PRESTRE DE VAUBAN, décédée, en 1769, abbesse de Port-Royal.

DOUZIÈME DEGRÉ.

LOUIS-GABRIEL LE PRESTRE, chevalier, marquis de VAUBAN, seigneur de Magny, de Cublise, de Saint-Vincent, de

(1) Anne-Henriette de Busscul, sa mère, lui constitua en dot le comté de Vauban dont il reprit de fief le 21 juin 1754. (Archives de la Côte d'Or, B. 11029. Mâconnais, 6, 58.)

(2) LA QUEILLE, ancienne maison d'Auvergne, aussi distinguée par ses alliances que par ses charges et ses grands biens, qui a donné, dans tous les temps, les chanoines comtes de Lyon et des chevaliers de Malte. La branche des comtes et marquis de Chateaugay, formée par Jacques de la Queille, grand chambellan du duc de Bourbon, mariée à Louise de Giac, dame de Chateaugay et petite-fille de Pierre de Giac, chancelier de France, qui bâtit, en 1391, le manoir de Chateaugay, aujourd'hui commune du canton de Riom (Puy-de-Dôme), s'est établie en Bourgogne par suite du mariage d'Anne-Gilbert de la Queille, ci-dessus nommé, avec l'héritière du dernier comte d'Amauzé de la branche aînée.

ARMES : de sable, à la croix en grêlée d'or.

Rauchal, de Géndras, de Grandris, en Beaujolais, et de la Bastie, en Mâconnais, a presque fait tout son service dans le régiment du roi où il a été successivement : lieutenant réformé en 1720; enseigne de la colonelle le 10 mars 1723; capitaine par commission du 27 septembre 1732; capitaine titulaire le 7 septembre 1733; chevalier de Saint-Louis le 17 août 1738; gouverneur de Châtillon-les-Dombes le 9 novembre 1745; capitaine de grenadiers le 8 novembre 1747; colonel d'infanterie le 6 janvier 1748; commandant de bataillon en 1755, et brigadier des armées du roi en 1759. Il s'est trouvé à 14 sièges, 5 batailles et 3 combats, et mourut le 22 mai 1760. Le marquis de Vauban avait été reçu, en 1754, aux Etats de Bourgogne et reprit de fief, le 5 août de la même année, pour sa seigneurie de la Bastie (1). Il avait épousé, par contrat passé le 25 février 1753, devant Me Cailard, notaire royal de Saint-Julien-sur-Vesles, en Bresse, — aujourd'hui canton de Châtillon-les-Dombes (Ain), — demoiselle MARIE-CLAUDINE-SIMONNE DE BEAUREPAIRE (2), fille de messire Jacques, marquis de *Beaurepaire*, chevalier, seigneur de Vincelles, Sahenard, Varey, Chaudé, Brandon, etc., et de feu *Huguette de La Coste*. De cette alliance sont issus :

1° JACQUES-ANNE-JOSEPH LE PRESTRE, chevalier; comte de VAUBAN, né à Dijon le 10 mars 1754, qui prit part, en 1789, à l'élection des députés aux Etats-généraux, dans la châtellenie de Châteauneuf, bailliage de Mâcon.

(1) Archives de la Côte-d'Or, B, 44035, Mâconnais, 6, 60.

(2) BEAUREPAIRE, famille de la Bresse-Châlonnaise qui remonte au xiv^e siècle, mais dont la filiation n'est établie que depuis le commencement du xvi^e. Elle a possédé pendant quatre siècles la baronnie de Beaurepaire, aujourd'hui chef-lieu de canton de Saône-et-Loire, dont elle a pris le nom et qui, dans les xiii^e et xiv^e siècles, appartenait à la maison de Vienno.

ARMES : d'argent, au chevron d'azur.

D'abord sous-lieutenant de gendarmerie, il devint, en 1782, aide de camp du général Rochambeau, puis colonel du régiment du duc d'Orléans, dont il était chambellan depuis quelques années. Fait maréchal de camp en 1789, il était, en 1792, à l'époque de l'émigration, aide de camp de *Monsieur*, comte d'Artois. Après avoir résidé successivement en Angleterre et en Russie, le comte de Vauban rentra en France, en 1806, malgré le gouvernement qui le refint longtemps prisonnier au Temple. On saisit sur lui le manuscrit de ses mémoires, peu après publiés sous ce titre : *Mémoires historiques pour servir à l'histoire de la guerre de la Vendée*. Cette publication, qui contenait d'amères accusations sur ses compagnons d'armes de Quiberon, lui aliéna l'esprit des princes et il serait mort, dit-on, du chagrin d'avoir vu méconnaître son dévouement. Il a rendu son âme à Dieu, le 20 avril 1816, au château de Vauban (Saône-et-Loire).

Il avait épousé, le 20 juin 1775, demoiselle HENRIETTE DE PUGET DE BARBENTANNE (1), fille de *Joseph-Pierre-Baltazard-Hilaire de Puget*, marquis de Barbentanne, et de *Charlotte-Françoise-Elisabeth-Catherine du Menildor de Vierville*, dont il n'eut pas d'enfants ;

2° PIERRE-FRANÇOIS LE PRESTRE DE VAUBAN, né à Dijon le 13 août 1757, qui fut reçu chevalier de Malte de minorité le 4 mars 1758. Il entra au service à l'âge de 16 ans et fut successivement sous-lieutenant au régiment de Picardie, capitaine au régiment d'Orléans infanterie, puis major le 1^{er} mars 1788. Il partagea plus tard les fatigues et les revers de l'armée de Condé où il conquist la croix de Saint-Louis et le grade de lieutenant-colonel. Il passa ensuite au service de l'Angleterre, puis à celui du Portugal comme capitaine, et rentra en France en l'an IX. Il est mort à Paris, le 7 février 1845, né laissant qu'une fille :

(1) PUGET DE BARBENTANNE, famille originaire de Provence, anoblie, en mars 1443, par le roi René, comte de Provence. Elle a donné des consuls à la ville d'Aix et plusieurs chevaliers de Malte.

ARMES : d'argent, à la vache de gueules, sommée d'une étoile d'or entre les cornes.

SOPHIE LE PRESTRE DE VAUBAN, mariée au baron de *Rivoire*,
et décédée en 1869.

Le petit-fils de cette dame, *Albéric d'Entraygues*, chevalier de la
Légion d'honneur, est actuellement capitaine d'état-major.

3° JEAN-BAPTISTE-ANTOINE LE PRESTRE DE VAUBAN, qui
continue la descendance.

TREIZIÈME DEGRÉ

JEAN-BAPTISTE-ANTOINE LE PRESTRE, appelé le VICOMTE
DE VAUBAN, est né à Neuville-lès-Dames, en Bresse, le 7 sep-
tembre 1758. Il fut sous-lieutenant au régiment de Chartres
(dragons) le 29 septembre 1775, capitaine au régiment de la
reine — cavalerie — le 3 juin 1779, capitaine au régiment
d'Orléans, infanterie, le 24 mai 1785, enfin capitaine-com-
mandant le 1^{er} juillet 1789. Il prit part, cette même année,
comme gentilhomme de la chatellenie de Saint-Gengoux,
baillage de Macon, à l'élection des députés aux états géné-
raux; émigra en septembre 1791 et fit la campagne de 1792
à l'armée de Bourbon. Rentré en France il reprit du service
et fut fait chevalier de Saint-Louis le 26 avril 1816. Il est
mort à Dijon le 26 septembre 1832.

Jean-Baptiste-Antoine Le Prestre de Vauban avait épousé,
le 9 messidor an x (28 juin 1802), JEANNE-BAPTISTE-MARIE-
ANTOINETTE-ANNE DE POLIGNY, fille de feu *Charles-Claud-
Ferdinand de Poligny d'Evans*, capitaine au régiment du
roi et chevalier de Saint-Georges, dernier rejeton mâle de
l'ancienne maison de ce nom (1).

(1) Cette famille, une des plus illustres de la Franche-Comté, est ori-
ginaire de la ville de Poligny (Jura) où elle possédait un fief considérable
et une chatellenie qui lui avait été donnée en 1259. Sa filiation remonte
à Hue de Poligny, connétable de Bourgogne, en 1265.

La famille Hugon d'Augicour ayant voulu relever de sa propre autorité
le nom de Poligny, un jugement provoqué par le ministère public s'y est
opposé.

ARMES : *De gueules, au chevron d'argent.*

De cette alliance sont nés :

1^o EDMOND-SÉBASTIEN-FRANÇOIS-JOSEPH LE PRESTRE DE VAUBAN, qui suit;

2^o GEORGETTE-SIMONNE-ANTOINETTE LE PRESTRE DE VAUBAN, née à Besançon le 5 octobre 1809, mariée le 20 mai 1831, à FERDINAND BOUILLET DE LA FAYE; duquel elle a eu trois enfants.

QUATORZIÈME DEGRÉ

EDMOND-FRANÇOIS-SÉBASTIEN-JOSEPH LE PRESTRE, comte DE VAUBAN, membre du comité des fortifications, général de brigade, inspecteur général du génie, grand officier de la Légion d'honneur, né à Besançon le 5 mai 1805, sortit de l'école polytechnique en 1827, pour entrer dans l'arme du génie où son nom avait marqué sa place. Nommé capitaine en 1833, il fut envoyé en Algérie, sur sa demande, en 1839; il y remplit, jusqu'en 1849, avec autorité et habileté, les fonctions de commandant du génie de la province d'Oran et prit une part des plus actives à tous les événements militaires qui signalèrent cette époque. Il y fut successivement nommé capitaine en premier, chef de bataillon — 1845, — chevalier et officier de la Légion d'honneur. Il obtint même une citation à l'ordre de l'armée. Fait lieutenant-colonel en 1851, colonel en 1853, le comte de Vauban commanda pendant sept années, avec la plus grande distinction le 1^{er} régiment du génie où il reçut en 1857 la croix de commandeur. Promu général de brigade, le 14 août 1860, il s'est acquis dans les fonctions de membre du comité des fortifications et d'inspecteur général du génie qu'il a remplies de 1861 à 1867, une réputation méritée d'ingénieur instruit, judicieux et expérimenté. Enfin il fut élevé, en 1867, à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur et passa, cette même année, dans la seconde section de l'état-major général après quarante-quatre ans de services effectifs et douze campagnes.

Le comte de Vauban, avait épousé, le 1^{er} octobre 1855, demoiselle MARIE-ELISABETH LE ROUX DU CHATELET (1), fille de *Paul Le Roux du Chatelet*, ancien officier supérieur de la garde royale, et de dame *Marie-Florence Castellain*, dont il a eu deux enfants, morts jeunes en 1858.

Il est décédé à Nice (Alpes Maritimes), le 4 mai 1871, et a été inhumé à Rœux (Pas-de-Calais) le 14 novembre 1872. Il était président d'honneur de la commission de la statue du maréchal de Vauban, son grand-oncle, dont le nom immortel s'éteint avec lui.

SECONDE BRANCHE

NEUVIÈME DEGRÉ

URBAIN OU ALBAIN LE PRESTRE, écuyer, seigneur en partie de Champignolle, fils puiné de Jacques Le Prestre, écuyer, seigneur de Champignolle et de Vauban, et de Françoise de la Perrière, sa seconde femme, est qualifié *sieur de Vauban* dans l'acte de baptême de sa fille, ainsi que dans le testament de son beau-frère. Il reçut, conjointement avec Jacques Le Prestre, son frère, dans le partage que leur père fit de ses biens, en 1634, la maison seigneuriale de Champignolle et ses dépendances (2). Sa fortune déjà modeste, s'étant encore réduite, il vint, à une époque et pour des raisons qu'on ignore, s'établir dans la paroisse de Saint-Léger-

(1) LE ROUX DU CHATELET : écartelé : aux 1^e et 4^e d'argent, à la fasce de gueules accompagnée de 3 coqs de sable, membrés et crévés de gueules rangés en chef ; aux 2^e et 3^e d'or, à une fasce de gueules et à la bordure en grêlée de même. Sur le tout, d'argent, à 3 fleurs de lys de gueules surmontées d'un lambel à trois pendants d'azur.

(2) Cet acte de partage est cité par M. l'abbé Baudiau, *Le Morvand*, t. II., p. 228.

de-Fourcheret (1). Suivant quelques biographes de son fils, il serait mort au service ne laissant à sa famille que de minces ressources.

Il avait épousé, le 3 mars 1630, demoiselle EDMÉE CORMIGNOLLE (2), fille de *Jean Cormignolle* et de *Françoise Prévost*, qui vivait encore le 19 juin 1651, date du testament d'Edme Cormignolle, son frère, qui la nomme parmi ses héritiers (3).

Leurs enfants furent :

1^o SÉBASTIEN LE PRESTRE, qui suit ;

2^o CHARLOTTE LE PRESTRE DE VAUBAN, née et baptisée à Saint-Léger-de-Fourcheret, le 10 novembre

(1) SAINT-LÉGER-DE-FOURCHERET, commune du canton de Quarré-les-Tombes, arrondissement d'Avallon (Yonne), autorisée par décret impérial du 7 décembre 1867 à prendre le nom de SAINT-LÉGER-VAUBAN. C'était une châtellenie ducal puis royale du pays d'Auxois, dans le Morvand bourguignon, qui ressortissait jadis au bailliage d'Avallon et depuis 1694 à celui de Saulieu, érigé cette même année. 42 de ses hameaux restèrent attachés au siège d'Avallon. A cette époque Guillaume Bourgeois, baron d'Origny, gouverneur de Semur, en était seigneur engagiste comme l'avaient été son père et son aïeul, les deux présidents Claude Bourgeois d'Origny.

Ce finage aride et sec produisait d'excellents fruits, « avantage, dit « Courtépée, dû au père de M. de Vauban qui se plut, toute sa vie, à « planter et cultiver des arbres chez lui et chez les seigneurs du « voisinage. »

(2) Ce nom se trouve écrit, dans les actes et les auteurs, de différentes manières : *Carminolt*, *Corminol*, *Carmignole*, *Cromignolle* et *Cormignolle*. C'est cette dernière orthographe que nous avons adoptée avec M. Raudot, comme étant la plus certaine.

Edme Cormignolle, sieur de la Montagne, était gendarme de la compagnie de M. le Prince en 1640.

(3) *Causerie sur Vauban*, par M. Raudot, *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, 1864 p. 43. — Voir aussi pour le nom de *Cormignolle*, année 1860, p. 15.

1638 (1), ayant eu pour parrain Charles de Châlons, seigneur de Sully (2), et pour marraine Charlotte de Morot

(1) Acte de baptême de Charlotte Le Prestre de Vauban :

« Le mardy dixiesme jour de novembre, l'an mil six cent trente huit a esté baptisé Charlotte, fille de noble Hurbin Prestre sieur de Vaulban et Edmée Cromignonolle, ces pere et mère, et a eu pour parrain et maraine Charles de Chaslons-Soully fils de noble..... et Charlotte de Morot, fille de noble George de Morot sieur de Griseigny, Edmée Bachelin et Jeanne Ducrot tesmoingts. Baptisée par M^e Philippe Morot.

« Signés . CHARLE DE CHASLON, JEMANNE DUCROT, BACHELIN, JANNE GERBO. »

Cet acte a une très-grande importance historique, en ce sens qu'il établit d'une façon certaine que le nom de Vauban était porté, dès cette époque, par le puiné aussi bien que par l'ainé de la famille Le Prestre. Ce fait est d'ailleurs confirmé par un autre acte de baptême de 1642 dans lequel la sœur de Sébastien, qui y assiste comme témoin, est appelée *Charlotte de Vauban*, tout court, ainsi que par le testament d'Edme Cormignolle, cité par M. Raudot, qui qualifie expressément Urbain le Prestre, époux de sa sœur, de *sieur de Vauban*.

Il est donc inexact de dire, comme l'ont avancé sans preuves la plupart des biographes du maréchal, que le nom de Vauban ne fut jamais porté par son père et que lui-même ne l'aurait substitué à celui de Le Prestre qu'en entrant au service.

Le jeune Sébastien, suivant l'usage déjà ancien d'ajouter au nom patronymique celui d'une seigneurie, n'a donc fait que *continuer* de porter l'un et l'autre, et ce n'est qu'en grandissant que le nom de Vauban a effacé celui de Le Prestre.

Comme on la vu plus haut, page 109, le fief de VAUBAN acquis, en 1555, par Emery Le Prestre, bisaïeul de Sébastien, était alors possédé par Paul Le Prestre, 1^{er} du nom, frère d'Urbain, son père. Sébastien n'en devint lui-même propriétaire qu'en 1684, époque à laquelle il l'acheta d'Antoine Le Prestre, son neveu. Il l'unit à sa seigneurie de Bazoches qui, l'année suivante, fut érigée en comté sous le nom de VAUBAN. Le manoir de Vauban fut vendu par le marquis d'Ussé, gendre du maréchal, à Denis-François Augran d'Allerey, qui le céda, en 1748, à Pierre Millereau, allié de la famille Le Prestre, et dont le petit-fils, Alphonse Millereau, en a rebati, de nos jours, le château et planté le parc.

(2) SULLY, hameau de la commune de Beauvilliers (Yonne), qui jadis dépendait, comme celle-ci, de la paroisse de Saint-Léger-de-Fourcheret. Ces deux seigneuries appartenaient à la famille de Chalons d'où elles sont passées dans celle de Fresnes, originaire d'Artois, mais établie depuis longtemps en Auxois.

de Grésigny (1). Elle assiste comme témoin à deux actes de baptême de 1642 et 1643 et comme marraine à un autre du 10 juillet 1644 ; mais tout porte à croire qu'elle est morte jeune et sans alliance.

DIXIÈME DEGRÉ.

SÉBASTIEN LE PRESTRE, chevalier, comte DE VAUBAN, seigneur de Bazoches (2), de Pierre-Perthuis (3), de Cervon (4), de Vauban, de la Chaume (5), de Neuffontaines (6), chevalier

(1) GRÉSIGNY, fief noble de la paroisse de Saint-Léger-de-Fourcheret, près Beauvillers, avec manoir féodal qui, après avoir eu des seigneurs de son nom, passa aux sires de Prestles au XIV^e siècle, puis à la famille de La Motte et enfin à celle de Morot qui en prit le nom. Cette dernière, originaire de Lorraine, vint s'établir en Auxois du temps de Charles-le-Téméraire. Elle a donné plusieurs officiers parmi lesquels François Morot de Grésigny, sus-nommé par Vauban *l'Achille du Morvand*.

(2) BAZOCHES, commune du canton de Lormes, arrondissement de Clamecy (Nièvre) Cette ancienne seigneurie, qui relevait des ducs de Nevers, après avoir appartenu à diverses familles, fut vendue, en 1675, par Armand, comte de Melun, à Sébastien Le Prestre en faveur duquel Louis XIV, vers 1685, l'érigea en comté sous le nom de Vauban, en élevant sa haute, moyenne et basse justice au rang de bailliage (*Le Morvand*, t. II, p. 223). Le château était la résidence du maréchal pendant les instants de repos que lui faisait la paix ou que lui imposait la maladie. C'est dans l'église de cette paroisse, reconstruite en grande partie par ses soins, qu'il avait érigé lui-même sa sépulture.

(3) PIERRE-PERTHUIS, commune du canton de Vézelay, arrondissement d'Avallon (Yonne), était une baronnie qui appartenait, dans le XII^e siècle, aux descendants des comtes d'Auxois, les sires de Vergy de Pierre-Perthuis. M. de Vauban l'acheta en 1680.

(4) CERVON, commune du canton de Corbigny, arrondissement de Clamecy (Nièvre), Cette petite ville de Corbigny (Corboniacum) doit son nom à Corbon, riche seigneur d'Auxois, père de Waré, fondateur de l'abbaye de Flavigny, abbé de Saint-Andoche de Saulieu. — La terre de Cervon fut acquise par Sébastien Le Prestre le 30 juillet 1683.

(5) LA CHAUME, manoir du XVI^e siècle, situé dans la commune de Cervon, acquis le 17 février 1690 avec le fief de la Calfondrée et la maison du Tilot.

(6) NEUFFONTAINES, ancienne châellenie ducal, dépendant de la commune de Tannay, arrondissement de Clamecy (Nièvre), cédée le 20 avril 1683 à M. de Vauban par Philippe-Julien Mancini-Mazarini, duc de Nevers.

des ordres du roi, grand-croix de saint Louis, commissaire général des fortifications, maréchal de France et membre de l'académie des sciences, naquit à Saint-Léger-de-Fourcheret où il fut baptisé le 15 mai 1633. Son acte de baptême est ainsi conçu :

« Le quinsième may mil six cent trente-trois a esté baptisé
« Sébastien fils de Albin Prestre escuier de damoiselle
« Edmée Corminolt son parrin, Me Sébastien Clavin,
« prestre curé de Courdoie sa mareine Judith d'Ehain vesve
« de George Bierry.

« Signé : CLAVIN, ORILLARD » (curé). (1)

Le berceau de cet enfant, dont le nom devait briller parmi les plus illustres du règne le plus glorieux, fut une très-simple maison « couverte de chaume. » (2). Pendant le séjour de son père aux armées, le jeune Sébastien gardait les

(1) La copie des actes de baptême de Sébastien et de Charlotte Le Prestre nous a été transmise par M. Galette, instituteur de Saint-Léger, qui a même eu l'extrême obligeance de nous envoyer un fac-simile d'une exactitude telle que nous pouvons affirmer celle de notre texte.

(2) Cette maison, habitée, en 1776, par un sabotier, puis par un cabaretier, est enfin devenue un grenier à foin. Il semble que la commission de la statue de Vauban devrait, si ce n'est déjà fait, assurer la conservation de cette historique demeure, tout en lui rendant son caractère primitif.

Ce vers de Courtépée, gravé sur une table de marbre, serait parfaitement à sa place au-dessus de la porte :

Has magnus parvas coluit VAUBANTIS œdes

Les honneurs que l'on décerne à ce vaillant soldat ne sont que légitimes; ils seraient peut-être tardifs, si, au commencement de ce siècle, Celui qui a étendu les conquêtes de Louis XIV jusqu'aux frontières de l'empire de Charlemagne n'avait déjà rendu un solennel hommage à sa mémoire.

A ce sujet nous nous permettrons de faire remarquer que la ville de Semur, si féconde en hommes distingués, a peut-être, elle aussi, manqué

troupeaux avec les enfants de son âge dont il partageait les maigres repas, ce qu'à l'apogée de sa fortune il rappelait volontiers. C'est à Semur, auprès du prieur de Saint-Jean, Pierre de Fontaines, son parent, qu'il apprit les premiers éléments de la géométrie; mais séduit par l'aurole de gloire qui entourait le nom du jeune général, qui fut le grand Condé, il quitta furtivement et presque sans ressources cet asile hospitalier et se rendit de pied à son armée que les troubles de la Fronde avait fait l'ennemie du cardinal Mazarin. Il avait alors dix-sept ans.

Nous ne le suivrons pas plus dans sa carrière militaire, que des plumes éloquents (1) ont longuement retracée, que

de mémoire à leur égard. Rien, dans la cité, ne rappelle ni SAUMAISE, ni VARENNES, ni MONTBÉLIARD; CHARLES FEVRET, lui-même, l'illustre auteur du *Traité de l'abus*, n'a que son nom attaché à l'une de ses rues. Il semble, cependant, qu'il serait dû d'avantage à ce jurisculte profond, qui fut l'arbitre de la province et dont l'éloquence était aussi persuasive que le dévouement était modeste.

La statue de Fevret serait moins un ornement pour la place de l'église, qu'un juste hommage rendu à un grand cœur, à un noble caractère.

(1) *Eloges des académiciens de l'Académie royale des sciences*, par de Fontenelle, t. I; Amanton, *Éloge de Vauban*; *Eloge de Vauban*, par Fr.-Jos. Noël, Paris, an. II; *Eloge du maréchal de Vauban*, par L.-H.-M. Carnot, 1784, in-4°; *Athénæum français*, 3 juin 1854; *le Constitutionnel du 23 mai 1854*, art. du colonel Ambert; Girault, *Essais sur Dijon*; *Notice*, par C. Gillotte, dans le *Courrier de la Côte-d'Or*, 1844; *Considération sur l'influence du génie de Vauban dans la balance des forces de l'Etat*, par Cl. Le Michaud d'Arçon, 1780, in-8°; *Mémoire pour servir à l'éloge du maréchal de Vauban*, par le chevalier H.-P. Carel, 1786, in-8°; *Eloge du maréchal de Vauban*, par le général de Sauriac, Paris, 1790; *Abrégé des services du maréchal de Vauban*, fait par lui-même en 1703, Paris, 1839, in-8°; *Vie de Vauban*, par le marquis de Chambray, 1840, imprimée dans les mémoires de l'auteur; *Histoire de Vauban*, par J. Roy; *Avallon et l'Avallonnais*, par M. Ernest Petit, p. 21, etc.; *Les maréchaux de France en l'Avallonnais*, par M. Raudot, *Bulletin de la Société d'études d'Avallon*, année 1860; *Causerie sur Vauban*, par le même, ibid 1864; Alleur, *Histoire du corps du génie*.

dans l'appréciation de ses œuvres qui ont eu pour apologistes Carnot et Napoléon I^{er}. Mais pour répondre à l'intérêt qu'inspire cette grande et noble figure, nous reproduirons ses états de services, tels qu'ils ont été délivrés par le ministère de la guerre :

GRADES ET FONCTIONS : Cadet au régiment de Condé, dans l'armée du prince de Condé au service d'Espagne, 1651 ; — fait prisonnier par un parti français, 1653 ; — admis la même année au service de France, comme lieutenant au régiment de Bourgogne ; — employé comme ingénieur en second, la même année 1653 ; — ingénieur par brevet du 3 mai 1655 ; — capitaine au régiment d'infanterie de La Ferté, en 1656 ; — lieutenant-colonel en 1661 ; — pourvu d'une compagnie au régiment de Picardie, 24 octobre 1663 ; — lieutenant au régiment des gardes-françaises le 2 septembre 1667 ; — gouverneur de la citadelle de Lille, 3 juin 1668 ; — rang de brigadier d'infanterie, 30 août 1674 ; — maréchal de camp, 3 août 1676 ; — commissaire-général des fortifications de France, 4 janvier 1678 ; — gouverneur de Douai, 24 décembre 1680 ; — s'est démis de ce gouvernement en 1683 ; — a repris celui de la citadelle de Lille, 12 janvier 1684 ; — lieutenant-général, 24 août 1688 ; — employé à l'armée du Dauphin, en septembre 1688 ; — nommé commandant d'Ypres, de Dunkerque et de Bergues, 9 mai 1689 ; — employé en Bretagne, 28 avril 1694 ; — commandant à Brest et sur les côtes, 20 mars 1695 ; — maréchal de France, 14 janvier 1703 ; — commandant l'armée d'Allemagne avec le maréchal de Tallard, sous le duc de Bourgogne, 28 juillet 1703 ; commandant à Dunkerque, 12 juin 1706.

CAMPAGNES : 1651, 1652, armée espagnole ; — employé au siège de Sainte-Menehould ; — 1653, au service de France, employé au siège de la même ville ; — 1654, sièges de Stenay et de Clermont ; — 1655, sièges de Lendrecies, Condé et Saint-Guislain ; — 1656, siège de Valenciennes ; — 1657,

siège de Montmédy; — 1658, conduit en chef les sièges de Douai et de Lille, rendue après neuf jours de tranchées ouvertes; — a conduit tous les sièges importants pendant la guerre de 1672 à 1679 et notamment celui de Maëstricht, 1673; — 1684, prise de Luxembourg; — 1688, sièges de Philisbourg, de Manheim, de Franckenthal; — 1689, basse Flandre; — 1693, siège de Charleroi; — 1694, côtes de Bretagne; — 1697, siège d'Ath; — 1703, siège de Brisach, armée d'Allemagne.

BLESSURES : dangereusement blessé au siège de Stenay, 1654; — grièvement blessé à celui de Valenciennes, 1656; — a reçu trois blessures au siège de Montmédy, 1657; — blessé d'un coup de mousquet à la joue au siège de Douai, 1667; — blessé au siège d'Aire, 1696.

RÉCOMPENSES : a reçu du roi, en récompense de ses services, quatre pièces de canon (1) provenant des arsenaux de Philisbourg, de Manheim et de Franckenthal, 1688; — grand-croix de l'ordre de Saint-Louis (2), 8 mai 1693; — chevalier des ordres du roi, 2 février 1705.

Pendant ses 55 ans de service, M. de Vauban a perfectionné un grand nombre de places anciennes et en a fait 33 neuves, sans parler des ports et des canaux qu'il a construits ou projetés; il a conduit 53 sièges, dont 30 sous les ordres du roi, et s'est trouvé à 140 actions de vigueur.

(1) Ces pièces furent transportées dans le château de Bazoches dont elles ornaient la cour et où on les voyait encore en 1748.

(2) On a fait honneur à M. de Vauban de la première idée de cette institution, mais d'après M. Alex. Mazas, — *Histoire de la croix de Saint-Louis*, Paris, 1855, in-8°, — elle serait due au maréchal de Luxembourg dont l'avis aurait été fortement appuyé par Vauban, Catinat et d'Aguesseau. M. de Vauban fut un des huit grands-croix créés le jour de l'inauguration, 8 mai 1693. Il tenait cette décoration en si haute estime que quand il fut reçu chevalier du Saint-Esprit, il ne voulut jamais quitter ni le cordon ni la croix de Saint-Louis.

Au milieu de tous ses travaux militaires, il trouvait encore le moyen de s'occuper activement des intérêts généraux de l'Etat. Aussi dévoué au peuple qu'attaché à son souverain, il rassembla, dans toutes les provinces qu'il parcourut, cette immense collection de documents qu'il coordonna en 12 volumes sous le titre de *Mes Oisivetés* et dont il composa ses autres œuvres politiques et économiques (1).

M. de Vauban venait de terminer son *Traité de la défense des places*, lorsqu'accablé par un rhume qui dégénéra en fluxion de poitrine, il mourut à Paris le 13 mars 1706.

(1) Voici, d'après la *Galerie Bourguignonne* de MM. Ch. Muteau et Joseph Garnier, p. 286, la nomenclature des ouvrages du maréchal de Vauban : *Nouveau traité de l'attaque et de la défense des places*, Paris, 1736, in-8° ; — *Traité de l'attaque et de la défense des places* suivi d'un *Traité des mines*, La Haye, 1737, 2 vol. in-4° ; 1742, 2 vol. in-8° ; — *Essai sur la fortification*, Paris, 1740, in-12 ; — *Projet d'une dime royale*, Rouen, 1707, in-4° ; Amsterdam, 1707, in-12 ; Paris 186 , in-12 ; — *Mémoire sur les fortifications de Cherbourg*, daté de 1666, imprimé dans les mémoires de la Société de cette ville, in-8° ; — 12 vol. in-fol. sur les finances sous le titre d'*Oisivetés* ; — *Communauté de principes entre la tactique et la fortification, démontrée à l'aide du dessin des travaux de l'attaque*, Paris, 1825, in-8° ; — *De l'importance dont Paris est à la France et le soin que l'on doit prendre à sa conservation*, Paris, Londres, 1824, brochure in-8°, avec portrait et deux planches ; — *L'ingénieur français*, in-8° ; — *Cinq lettres adressées au baron Miché*, t. 1^{er} des archives historiques du nord de la France, 1829 ; — *Mémoire pour servir d'instruction dans la conduite des sièges et dans la défense des places*, Leyde, 1740, in-4° ; — *Traité de l'attaque des places*, Paris, 1769, in-8° ; le même, Paris, 1829, in-8° ; autre édition même année, in-8° avec 48 planches ; — *Traité des mines* avec des tables pour l'approvisionnement des places de guerre, Paris, 1740, in-12 ; *Traité théorique et pratique des mines*, avec un *Traité de la guerre en général*, Paris, 1779, in-8° ; nouvelle édition, Paris, an III, in-8° ; — *Traité des sièges pour servir de supplément à l'attaque et à la défense des places*, Berlin, 1747, in-8° ; — *Traité des sièges et de l'attaque des places*, nouvelle édition, Paris, 1829, in-8° ; — *Œuvres militaires*, nouvelle édition, Paris, 1766, 3 vol. in-8° avec planches.

Il accueillit la mort avec le stoïcisme du héros et la foi du chrétien, vertus qui dominèrent toute sa vie. Il a été pleuré de la France entière qui n'a pas compris alors toute l'étendue de la perte qu'elle faisait. Son corps, apporté à Bazoches, fut déposé dans son caveau de famille où son épouse l'avait précédé de deux années.

« Vauban, dit Saint-Simon, écrivain aussi critique que peu
« flatteur, s'appelait Le Prestre, petit gentilhomme de Bour-
« gogne tout au plus (1); mais peut-être le plus honnête
« homme et le plus vertueux de son siècle, et avec la réputa-
« tion du plus savant homme dans l'art des sièges et de la
« fortification; le plus simple, le plus vrai et le plus modeste.
« C'était un homme de médiocre taille, assez trapu, qui avait
« fort l'air de guerre, mais en même temps un extérieur
« rustre et grossier, pour ne pas dire brutal et féroce; il
« n'était rien moins; jamais homme plus doux, plus compa-
« tissant, et plus obligeant; mais respectueux sans nulle poli-
« tesse et le plus ménager de la vie des hommes, avec une
« valeur qui prenait tout sur lui et donnait tout aux autres.
« Il est inconcevable qu'avec tant de droiture et de franchise,
« incapable de se porter à rien de faux ni de mauvais, il ait
« pu gagner, au point qu'il fit, l'amitié et la confiance de
« Louvois et du roi. »

« Personne, dit Fontenelle, avec lequel nous compléterons
« ce portrait, personne n'a été si souvent que lui et avec tant
« de courage, l'introducteur de la vérité; il avait pour elle

(1) Ses ancêtres n'étaient pas, il est vrai, aussi illustres que les *Vienne*, les *Chalon*, les *Vergy*, les *Mont-Saint-Jean*, les *Noyers*, les *Frolois*, les *Chaudenay*, les *Thil*, les *Sault-Tavannes*, les *Choiseul*, etc.; mais il égalait personnellement ses contemporains les plus nobles y compris M. le duc de Saint-Simon lui-même. Sa famille était, d'ailleurs, comme nous l'avons établi, d'origine chevaleresque et le sang des siens a souvent coulé sur les champs de bataille.

« une passion presque imprudente et incapable de ménage-
« ment. Ses mœurs ont tenu bon contre les dignités les plus
« brillantes, et n'ont pas même combattu. En un mot, c'était
« un Romain qu'il semblait que notre siècle eut dérobé aux
« plus heureux temps de la République. »

Le 14 octobre 1805, l'empereur Napoléon 1^{er}, juste appréciateur de toutes les gloires de la France, fit retirer le cœur du maréchal de son tombeau pour le transporter aux Invalides, et, deux ans plus tard, il faisait placer sur la tour d'Epiry, l'inscription suivante :

« ICI FUT LA DEMEURE DE VAUBAN; IL Y MÉDITA LES TRA-
« VAUX QUI L'ONT RENDU IMMORTEL. LA FRANCE RECONNAIS-
« SANTE A DÉPOSÉ LE CŒUR DE CE GRAND HOMME NON LOIN
« DES RESTES DE TURENNE SOUS LE DÔME DES INVALIDES. »

Comme Turenne, Vauban mérita d'être proclamé l'honneur de l'humanité.

Sébastien Le Prestre de Vauban avait épousé, le 25 mars 1660, JEANNE D'OSNAY, dame d'Epiry (1) décédée le 18 juin 1705. Elle était fille de *Claude d'Osnay*, baron d'Epiry, et d'*Urbaine de Romier*, remariée en secondes noces à Paul Le Prestre, sieur de Vauban, bailli de Lormes, oncle de Sébastien.

De cette alliance sont nées :

- 1^o CHARLOTTE LE PRESTRE DE VAUBAN, dont il sera parlé après sa sœur.
- 2^o JEANNE-FRANÇOISE LE PRESTRE DE VAUBAN, mariée à Louis Bernin de Valentinay, marquis d'Ussé, contrôleur général des finances, auquel échurent, dans la succession du maréchal, les terres de Bazoches, Vauban, Neuffontaines et Pierre-Perthuis.

(1) EPYRY, commune du canton de Corbigny, arrondissement de Clamecy (Nièvre);

Ils eurent un fils mort en 1772 et deux filles décédées quelques années après leur frère, tous trois sans postérité.

ONZIÈME DEGRÉ.

CHARLOTTE LE PRESTRE DE VAUBAN, dame de Cervon, de La Chaume, baronne d'Epiry, épousa JACQUES-LOUIS DE MESGRIGNY, comte d'Aunay et de Villebertin, seigneur de Souleaux, grand bailli de Troyes. Ils eurent entr'autres enfants deux fils.

Jean-Charles de Mesgrigny, l'aîné, comte d'Aunay, baron d'Epiry, lieutenant-général des armées du roi, n'eut qu'une fille, Marie-Claude-Aimée de Mesgrigny qui, en 1737, porta tous les biens de sa maison en dot à Marie-Louis Le Pelletier de Rosambo, président à mortier au parlement de Paris, mort en 1760.

Charles-Louis-David Lepelletier, colonel de cavalerie, leur fils puiné, reçut de son aïeul, Jean-Charles de Mesgrigny, le comté d'Aunay à la condition d'en porter le nom et les armes qui sont : *d'argent au lion de sable, lampassé de gueules*. Il épousa Elisabeth-Flavie de Chastenet de Puy-Ségur, petite-fille du maréchal de Puy-Ségur, qui lui donna quatre enfants.

L'un deux, Louis-Étienne-Hector, comte Le Pelletier d'Aunay, maire de Paris sous le 1^{er} empire et plusieurs fois député, est mort en 1851 laissant quatre fils et quatre filles qui représentent aujourd'hui la descendance du maréchal de Vauban.

L.-P. DESVOYES,

Membre correspondant de la Société des Sciences
historiques et naturelles de Semur.